

# Partie 1 :Animation jeunesse 10/15 ans



Il fait la passerelle entre l'accueil de loisirs liés enfance et adolescence.

L'accueil de loisirs a pour but de proposer des activités et des sorties variées et novatrices pour permettre aux jeunes de découvrir de nouvelles pratiques (culturelle, artistique ou sportive) et de les ouvrir sur leur environnement (découverte de la région, rencontre avec d'autres jeunes). Il a un rôle éducatif et favorise l'échange, l'apprentissage du vivre ensemble, le respect :

- ❖ Respect de soi (le jeune lui-même). Valorisation des jeunes dans ses compétences (projets jeunes)
- ❖ Respect des autres (jeune/jeune, jeune/adulte). Apprendre à écouter, à s'écouter.
- ❖ Respect de l'environnement naturel. Découverte du village et de son environnement.
- ❖ Respect du matériel. Veiller au respect des consignes d'utilisation, de rangement...

***« Les activités sont le support qui permettront à nos intentions pédagogiques de devenir réalité »***



**Objectif général:**

**Pendant les vacances scolaires, sous la forme d'un accueil de loisirs 10/15 ans, proposer des activités diverses et variées, accessibles au plus grand nombre**

## **A/ Objectif secondaire n°1**

- Favoriser la découverte, l'expérimentation ainsi que la pratique d'activités riches et variées
- Permettre aux jeunes de s'enrichir par des initiations techniques à travers des ateliers spécifiques et variés

### **A1/ Mise en œuvre**

Faire découvrir aux jeunes des activités diverses et variées tout au long de la semaine, en tenant compte du niveau des jeunes (développement physique et psychique du jeune), adapter au plus juste l'activité :

- ❖ Activités techniques/manuelles
- ❖ Activités multimédia
- ❖ Activités sportives
- ❖ Activités culturelles
- ❖ Grands jeux (d'expression, d'observation, réflexes, réflexion...)
- ❖ Rencontre avec un professionnel pour la découverte d'une profession et des échanges réels

#### **Le Temps :**

- A chaque centre de loisirs, chaque jour

#### **Le lieu :**

- Dans la salle d'activités de l'accueil de loisirs
- Dans la nature
- Dans la commune Pontcharra
- Dans les villes et grandes villes avoisinantes
- Musée, exposition...

#### **L'organisation :**

- *Sensibilisation :*

Construire avec les jeunes en les sensibilisant et en les convainquant de l'intérêt de toutes ces formes d'activités et de tout ce qu'ils pourront en retirer. D'où l'intérêt de construire avec eux le programme d'activité ( voir objectif 2)

-Mettre en place des projets artistiques ou stage sur une courte durée

-Découvrir de nouveaux sports et participer à des évènements

-Faire évoluer le programme d'activité et le rendre unique et original

-Programmer des sorties culturelles que les jeunes n'ont pas l'habitude de faire

- *Les animateurs concernés :*

Les animateurs référant de l'accueil de loisirs sont « moteur » de ces activités. Lorsqu'il y a une personne référent à l'activité (ex : brevet d'état, un professionnel...), il assure comme d'habitude la sécurité physique, morale et affective du jeune. Il est présent sur tout les temps d'activités. Ils sont garant de l'organisation et du temps d'activité.

Définition des rôles de chacun lors d'une réunion préalable

**Les moyens :**

❖ Humains :

Un animateur BAFA avec minimum 2 ans de permis

(A chaque période de vacances scolaires concernant les 11/14 ans et en amont pour la préparation)

Un directeur diplômé

8 jeunes par centre de loisirs

Des intervenants en accord avec la réglementation de la DDJS

❖ Financiers :

**CF : Calendrier annuel :**

Mois	11/15 ans	Mini-camps	Budget
Février	2 semaines		2500€
Avril	2 semaines		2500€
Eté	4 semaines	1 semaine	4000€+1500€
Octobre	2 semaines		2500€
Décembre	1 semaine		
Total	10 semaines	1 semaine	13000€

❖ Matériel :

Un mini-bus en bon fonctionnement de marche, assurée et contrôle technique

Des supports pédagogiques : matériel utiles pour les différentes activités

Un trousse à pharmacie validée selon DDJS à remettre à l'animateur accompagnant ainsi qu'un carnet à pharmacie

## **L'évaluation :**

Elle est faite en 3 temps : avec les jeunes et l'équipe d'animation/ avec l'équipe d'animation / DSP

## **A2/Critères :**

- Changement de comportement des jeunes touchés par les projets menés
  - Aboutissement concret mais structuré des demandes des jeunes
- Qualité des échanges pendant les actions.
- Appropriation et fréquence d'utilisation des locaux.
  - Implication des jeunes sur les projets.
- Nature des actions proposées
- Portée réelle sur la collectivité.
- Quel public rencontré ?
- Quel public concerné ?
- Les actions mises en place permettent-elles l'accessibilité à tous ?
- Les actions mises en place donnent-elles envie aux jeunes de se rendre à Gaïa ?
- Les actions proposées correspondent-elles à la demande des jeunes ?
- Les actions proposées favorisent-elles les échanges ?
- Les actions proposées ont-elles permis la rencontre d'autres jeunes ?

## **A3/ Indicateurs**

- nombre d'actions diverses menées
- nombre de projets menés par les jeunes ;
- mise en place d'un questionnaire de satisfaction ;
- Nombre de jeunes touchés sur l'ensemble de l'action
- nombre de participants aux actions menées par l'équipe d'encadrement de l'espace jeunesse ;
- Nombre d'activités médiatisées.
- Nombre d'échanges avec d'autres jeunes.
- Nombre de jeunes participants activement aux activités et aux sorties
- Nombre de nouvelles activités réalisées sur la structure.
- Nombre de nouveaux jeunes.
- Nombre de projets à l'initiative des jeunes

## Evaluation Délégation de service public :

Fournir trimestriellement et annuellement à la commune :

### **-Un état récapitulatif des fréquentions (en nombre d'heures pour les accueils déclarés et nombre de jeunes différents), avec une analyse des données prenant en compte et croisant :**

- Les critères suivants (âge des jeunes accueillis, sexe, commune de résidence, niveau de ressource de la famille (QF))
- Les différentes périodes et modalités d'accueil
- La situation des jeunes du point de vue de leurs parcours relationnels avec la structure (simple contact hors les murs, passages épisodiques dans la structure, présence régulière, participation effective à des actions, partie prenante d'initiative...) : le délégataire formulera une proposition d'indicateurs pour répondre à ce critère d'évaluation.
- L'évolution d'une année sur l'autre
- Un bilan analytique devra être fourni pour chaque action.

## **B/ Objectif secondaire n°2**

Impliquer les pré-ados dans les projets, dans la vie de l'accueil de loisirs, afin de les responsabiliser. Il sera important de faire avec eux et non pour eux, afin de les aider à prendre des initiatives, des décisions, d'assumer leur choix, de les accompagner dans leur construction d'adultes en devenir.

### **B1/ Mise en œuvre**

- Organiser des rencontres pour organiser les prochaines vacances avec les jeunes, soit au collège, soit à gaïa.
- Les sensibiliser aux diverses activités qu'ils peuvent réaliser en les mettant face aux réalités : coût de l'activité, distances, possibilités de la réaliser, intérêt éducatif...
- Travailler et discuter ensemble sur les règles de vie de l'accueil de loisirs

### **Le Temps :**

- Une rencontre au collège en amont de l'accueil de loisir : prendre en compte l'avis des jeunes sur les activités qu'ils veulent réaliser, leur donner un budget pour réaliser l'activité, les faire chercher sur Internet ou autre l'activité et le contact du ou des prestataires, les faire téléphoner et réserver l'activité.
- Pendant les vacances : leur laisser une journée avec un budget pour choisir une activité
- Pendant les vacances, avec chaque groupe, prendre 30 min pour parler ensemble des règles de vie, les afficher et laisser la possibilité de les modifier ou d'en ajouter en favorisant l'échange

### **Le lieu :**

- Dans la salle d'activités de l'accueil de loisirs
- Dans la nature
- Sur le lieu de vie des jeunes : notamment le collège de Pontcharra

### **L'organisation :**

#### ➤ *Sensibilisation :*

Construire avec les jeunes le programme d'activité avec des rencontres et des échanges avant les vacances, avec un questionnaire, avec des évaluations avec les jeunes à la fin de chaque module

- Mettre en place des temps de préparation du programme d'activités
- S'adapter au rythme de vie des ados et savoir modifier le programme d'activités
- Mettre en place une après-midi libre dédiée à l'improvisation des jeunes

#### ➤ *Les animateurs concernés :*

Les animateurs référant de l'accueil de loisirs sont « moteur » de ces activités. Lorsqu'il y a une personne référent à l'activité (ex : brevet d'état, un professionnel...), il assure comme d'habitude la sécurité physique, morale et affective du jeune. Il est présent sur tout les temps d'activités. Ils sont garant de l'organisation et du temps d'activité.

Définition des rôles de chacun lors d'une réunion préalable

### **Les moyens :**

#### ❖ Humains :

Avec un partenariat avec le collège pour avoir la possibilité de rencontrer les jeunes  
Un animateur BAFA avec minimum 2 ans de permis  
(A chaque période de vacances scolaires concernant les 11/14 ans et en amont pour la préparation)  
Un directeur diplômé  
8 jeunes par centre de loisirs  
Des intervenants en accord avec la réglementation de la DDJS

#### ❖ Financiers :

### **CF : Calendrier annuel + budgets embauche vacataire ( 7500€ par an)**

#### ❖ Matériel :

Un mini-bus en bon fonctionnement de marche, assurée et contrôle technique  
Des supports pédagogiques : matériel utiles pour les différentes activités  
Un trousse à pharmacie validée selon DDJS à remettre à l'animateur accompagnant ainsi qu'un carnet à pharmacie



## **L'évaluation :**

Elle est faite en 3 temps : avec les jeunes et l'équipe d'animation/ avec l'équipe d'animation /dsp

### **B2/ Critères d'évaluation :**

- Changement de comportement des jeunes touchés par les projets menés
- Aboutissement concret mais structuré des demandes des jeunes
- Qualité des échanges pendant les actions.
- Appropriation et fréquence d'utilisation des locaux.
- Implication des jeunes sur les projets.
- Nature de l'action proposée
- Portée réelle sur la collectivité.
- Quel public rencontré ?
- Quel public concerné ?
- Les actions mises en place permettent elles l'accessibilité à tous ?
- Les actions mises en place donnent elles envie aux jeunes de se rendre à gaïa ?
- Les actions proposées correspondent-elles à la demande des jeunes ?
- Les actions proposées favorisent-elles les échanges ?
- Les actions proposées ont-elles permises la rencontre d'autres jeunes ?

### **B3/ Indicateurs d'évaluation**

- nombre d'actions diverses menées
- nombre de projets menés par les jeunes ;
- mise en place d'un questionnaire de satisfaction ;
- Nombre de jeunes touchés sur l'ensemble de l'action
- nombre de participants aux actions menées par l'équipe d'encadrement de l'espace jeunesse ;
- Nombre d'activités médiatisées.
- Nombre d'échanges avec d'autres jeunes.
- Nombre de jeunes participants activement aux activités et aux sorties
- Nombre de nouvelles activités réalisées sur la structure.
- Nombre de nouveaux jeunes.
- Nombre de projets à l'initiative des jeunes



## **B4/ Evaluation Délégation de service public :**

Fournir trimestriellement et annuellement à la commune :

**-Un état récapitulatif des fréquentions (en nombre d'heures pour les accueils déclarés et nombre de jeunes différents), avec une analyse des données prenant en compte et croisant :**

- Les critères suivants (âge des jeunes accueillis, sexe, commune de résidence, niveau de ressource de la famille (QF))
- Les différentes périodes et modalités d'accueil
- La situation des jeunes du point de vue de leurs parcours relationnels avec la structure (simple contact hors les murs, passages épisodiques dans la structure, présence régulière, participation effective à des actions, partie prenante d'initiative...) : le délégataire formulera une proposition d'indicateurs pour répondre à ce critère d'évaluation.
- L'évolution d'une année sur l'autre
- Un bilan analytique devra être fourni pour chaque action.



### **C) Objectif secondaire n°3**

- Favoriser les échanges, les liens sociaux au sein du groupe
- Sensibiliser les jeunes à la vie de groupe, à l'apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté.

## **Relations Jeunes/jeunes**

Tous les jeunes ont les mêmes droits et devoirs les uns envers les autres.

Chaque jeune a le même pouvoir de décisions (choix des activités, choix des sorties...).

## **Relations Jeunes/animateurs**

L'animateur est un adulte certifié professionnel de l'animation et a pour but d'accompagner le jeune hors cadre familial et scolaire.

Il veillera à ce que chaque individu soit respecté et soit respectueux envers les autres

### **Le Temps :**

- Pendant les temps d'accueil de loisirs : du début de la journée en fin de journée

### **Le lieu :**

- Dans chaque lieux de vie de l'accueil de loisirs

## **L'organisation :**

### ➤ *Sensibilisation :*

Mettre en place des débats de différents sujets avec l'aide de supports ( films, images, journaux, articles...)

Mettre en place des bâtons de paroles tout au long de l'accueil de loisirs

Mettre en place les règles de vie avec les jeunes

Faire en sorte que chaque individu trouve sa place dans le groupe

### ➤ *Les animateurs concernés :*

Les animateurs référant de l'accueil de loisirs sont « moteur » de ces activités. Lorsqu'il y a une personne référente à l'activité (ex :brevet d'état, un professionnel...), il assure comme d'habitude la sécurité physique, morale et affective du jeune. Il est présent sur tout les temps d'activités. Ils sont garant de l'organisation et du temps d'activité.

Définition des rôles de chacun lors d'une réunion préalable

## **Les moyens :**

### ❖ Humains :

Un animateur BAFA avec minimum 2 ans de permis

(A chaque période de vacances scolaires concernant les 11/14 ans et en amont pour la préparation)

Un directeur diplômé

8 jeunes par centre de loisirs

Des intervenants en accord avec la réglementation de la DDJS

### ❖ Financiers :

Etant plus un objectif qui découle du bon sens et du savoir être des animateurs, il demande peu de moyens financiers.

## **CF : Calendrier annuel**

### ❖ Matériel :

Un mini-bus en bon fonctionnement de marche, assurée et contrôle technique

Des supports pédagogiques : matériel utiles pour les différentes activités

Une trousse à pharmacie validée selon DDJS à remettre à l'animateur accompagnant ainsi qu'un carnet à pharmacie

**L'évaluation :** Elle est faite en 3 temps : avec les jeunes et l'équipe d'animation/ avec l'équipe d'animation / D.S.P.

## **C2/ Critères d'évaluation :**

- Changement de comportement des jeunes touchés par les projets menés
- Aboutissement concret mais structuré des demandes des jeunes
- Qualité des échanges pendant les actions.
- Appropriation et fréquence d'utilisation des locaux.
- Implication des jeunes sur les projets.
- Nature des actions proposées
- Portée réelle sur la collectivité.
- Quel public rencontré ?
- Quel public concerné ?
- Les actions mises en place permettent-elles l'accessibilité à tous ?
- Les actions mises en place donnent-elles envie aux jeunes de se rendre à Gaïa ?
- Les actions proposées correspondent-elles à la demande des jeunes ?
- Les actions proposées favorisent-elles les échanges ?
- Les actions proposées ont-elles permis la rencontre d'autres jeunes ?

## **C3/ Indicateurs d'évaluation**

- nombre d'actions diverses menées
- nombre de projets menés par les jeunes ;
- mise en place d'un questionnaire de satisfaction ;
- Nombre de jeunes touchés sur l'ensemble de l'action
- nombre de participants aux actions menées par l'équipe d'encadrement de l'espace jeunesse ;
- Nombre d'activités médiatisées.
- Nombre d'échanges avec d'autres jeunes.
- Nombre de jeunes participants activement aux activités et aux sorties
- Nombre de nouvelles activités réalisées sur la structure.
- Nombre de nouveaux jeunes.
- Nombre de projets à l'initiative des jeunes

## **C4/ Evaluation Délégation de service public :**

Fournir trimestriellement et annuellement à la commune :

### **-Un état récapitulatif des fréquentations (en nombre d'heures pour les accueils déclarés et nombre de jeunes différents), avec une analyse des données prenant en compte et croisant :**

- Les critères suivants (âge des jeunes accueillis, sexe, commune de résidence, niveau de ressource de la famille (QF))
- Les différentes périodes et modalités d'accueil
- La situation des jeunes du point de vue de leurs parcours relationnels avec la structure (simple contact hors les murs, passages épisodiques dans la structure, présence régulière, participation effective à des actions, partie prenante d'initiative...) : le délégataire formulera une proposition d'indicateurs pour répondre à ce critère d'évaluation.
- L'évolution d'une année sur l'autre
- Un bilan analytique devra être fourni pour chaque action.

## **D) Objectif secondaire n°4**

- Intégrer le secteur jeunesse à la dynamique intergénérationnelle de l'association

### **D1/ Mise en œuvre**

- Proposer des actions passerelles avec les cm2 des écoles charapontaines  
Sur certaines périodes de vacances scolaires, des journées passerelles pourront être mise en place avec l'accueil de loisirs de St Maximin
- Proposer des temps d'échanges réguliers avec les familles
- Travailler en partenariat avec le collège de Pontcharra

### **Fonctionnement :**

Par module de 3 et 2 jours, du lundi au mercredi et le jeudi et vendredi. Les horaires peuvent variés : on ne répond pas nécessairement à un besoin de garde et les jeunes sont en vacances !!! Ils ont aussi un rythme de vie à respecter.

Organisation de mini stage ( ex : passer le PSC1 avec les pompiers de la caserne de Pontcharra, découvrir leur métiers/ visite de la gendarmerie+karting+code de la route+grand jeu à vélo...)

### **L'évaluation :**

Elle est faite en 3 temps : avec les jeunes et l'équipe d'animation/ avec l'équipe d'animation/ DSP

### **D2/ Critères d'évaluation :**

- Changement de comportement des jeunes touchés par les projets menés
- Aboutissement concret mais structuré des demandes des jeunes
- Qualité des échanges pendant les actions.
- Appropriation et fréquence d'utilisation des locaux.
- Implication des jeunes sur les projets.
- Nature des actions proposés
- Portée réelle sur la collectivité.
- Quel public rencontré ?
- Quel public concerné ?
- Les actions mises en place permettent elles l'accessibilité à tous ?
- Les actions mises en place donnent elles envie aux jeunes de se rendre à gaïa ?
- Les actions proposées correspondent-elles à la demande des jeunes ?
- Les actions proposées favorisent-elles les échanges ?
- Les actions proposées ont-elles permises la rencontre d'autres jeunes ?



### **D3/ Indicateurs d'évaluation**

- nombre d'actions diverses menées
- nombre de projets menés par les jeunes ;
- mise en place d'un questionnaire de satisfaction ;
- Nombre de jeunes touchés sur l'ensemble de l'action
- nombre de participants aux actions menées par l'équipe d'encadrement de l'espace jeunesse ;
- Nombre d'activités médiatisées.
- Nombre d'échanges avec d'autres jeunes.
- Nombre de jeunes participants activement aux activités et aux sorties
- Nombre de nouvelles activités réalisées sur la structure.
- Nombre de nouveaux jeunes.
- Nombre de projets à l'initiative des jeunes

### **D4/ Evaluation Délégation de service public :**

Fournir trimestriellement et annuellement à la commune :

**-Un état récapitulatif des fréquentions (en nombre d'heures pour les accueils déclarés et nombre de jeunes différents), avec une analyse des données prenant en compte et croisant :**

- Les critères suivants (âge des jeunes accueillis, sexe, commune de résidence, niveau de ressource de la famille (QF))
- Les différentes périodes et modalités d'accueil
- La situation des jeunes du point de vue de leurs parcours relationnels avec la structure (simple contact hors les murs, passages épisodiques dans la structure, présence régulière, participation effective à des actions, partie prenante d'initiative...) : le délégataire formulera une proposition d'indicateurs pour répondre à ce critère d'évaluation.
- L'évolution d'une année sur l'autre
- Un bilan analytique devra être fourni pour chaque action.



## **E)Objectif secondaire n°5**

- Organiser des temps d'accueil de loisirs hors vacances scolaires

### **E1/Mise en œuvre**

#### **Le Temps :**

- Pendant les temps d'accueil de loisirs : les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 16h00 à 19h00
- Les mercredis après-midi

#### **Le lieu :**

- Dans une salle spécifique accueil de loisirs 11/14 ans

#### **L'organisation :**

- *Sensibilisation :*

Mettre en place des débats de différents sujets avec l'aide de supports ( films, images, journaux, articles...)

Proposer des jeux, des activités manuelles...

Mettre en place les règles de vie avec les jeunes

Faire en sorte que chaque individu trouve sa place dans le groupe

#### **Les moyens :**

- ❖ Humains :

Un animateur professionnel

12 jeunes

Des intervenants en accord avec la réglementation de la DDJS

- ❖ Financiers : 500€ par an

- ❖ Matériel :

Un mini-bus en bon fonctionnement de marche, assurée et contrôle technique

Des supports pédagogiques : matériel utiles pour les différentes activités

Un trousse à pharmacie validée selon DDJS à remettre à l'animateur accompagnant ainsi qu'un carnet à pharmacie

Une salle spécifique

#### **L'évaluation :**

Elle est faite en 3 temps : avec les jeunes et l'équipe d'animation/ avec l'équipe d'animation/DSP

## **E2/ Critères d'évaluation :**

- Changement de comportement des jeunes touchés par les projets menés
- Aboutissement concret mais structuré des demandes des jeunes
- Qualité des échanges pendant les actions.
- Appropriation et fréquence d'utilisation des locaux.
- Implication des jeunes sur les projets.
- Nature des actions proposées
- Portée réelle sur la collectivité.
- Quel public rencontré ?
- Quel public concerné ?
- Les actions mises en place permettent-elles l'accessibilité à tous ?
- Les actions mises en place donnent-elles envie aux jeunes de se rendre à Gaïa ?
- Les actions proposées correspondent-elles à la demande des jeunes ?
- Les actions proposées favorisent-elles les échanges ?
- Les actions proposées ont-elles permises la rencontre d'autres jeunes ?

## **E3/ Indicateurs d'évaluation**

- nombre d'actions diverses menées
- nombre de projets menés par les jeunes ;
- mise en place d'un questionnaire de satisfaction ;
- Nombre de jeunes touchés sur l'ensemble de l'action
- nombre de participants aux actions menées par l'équipe d'encadrement de l'espace jeunesse ;
- Nombre d'activités médiatisées.
- Nombre d'échanges avec d'autres jeunes.
- Nombre de jeunes participants activement aux activités et aux sorties
- Nombre de nouvelles activités réalisées sur la structure.
- Nombre de nouveaux jeunes.
- Nombre de projets à l'initiative des jeunes

## **E4/ Evaluation Délégation de service public :**

Fournir trimestriellement et annuellement à la commune :

**-Un état récapitulatif des fréquentions (en nombre d'heures pour les accueils déclarés et nombre de jeunes différents), avec une analyse des données prenant en compte et croisant :**

- Les critères suivants (âge des jeunes accueillis, sexe, commune de résidence, niveau de ressource de la famille (QF))
- Les différentes périodes et modalités d'accueil
- La situation des jeunes du point de vue de leurs parcours relationnels avec la structure (simple contact hors les murs, passages épisodiques dans la structure, présence régulière, participation effective à des actions, partie prenante d'initiative...) : le délégataire formulera une proposition d'indicateurs pour répondre à ce critère d'évaluation.
- L'évolution d'une année sur l'autre
- Un bilan analytique devra être fourni pour chaque action.

## Conclusion :

**Tous ces objectifs trouvent encore une plus forte valeur sur les camps d'où l'intérêt d'avoir au minimum un camp par an.**

### ANNEXE : Les besoins des jeunes

Les besoins des ados	
11/14 ans	14/17 ans
<ul style="list-style-type: none"><li>- Besoin de se responsabiliser</li><li>- Besoin d'imaginaire</li><li>- Besoin de se mettre en avant , de se valoriser</li><li>- Besoin de créer, faire et construire</li><li>- Besoin de règles simples et claires</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Besoin d'être responsabilisé et de prendre des décisions</li><li>- Besoin de réalisme</li><li>- Besoin d'identification à un groupe</li><li>- Besoin de perfectionner ses créations</li><li>- Besoin de règle spécifique</li></ul>
11/17 ans	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Besoin de ne rien faire</li><li>- Besoin de découvrir de nouvelles sensations</li><li>- Besoin des autres</li><li>- Besoin de donner du sens à leurs actions</li><li>- Besoin de l'adulte</li><li>- Besoin d'interagir avec les nouvelles technologies</li><li>- Besoin de se dépasser et de se dépenser</li></ul>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- <u>Mes constats sur nos jeunes :</u></li><li>- Génération « ultra-connectée » : Ultra communication et information via les réseaux sociaux : Utilisation parfois excessive. Je fixe des limites aux selfies, utilisation du portable pendant les temps d'activités mais pas toujours facile surtout quand certains parents ne joue pas le jeu.</li><li>- Le rapport à l'autre et au groupe est parfois difficile : « Je t 'accepte comme tu es »</li><li>- Les activités dites « manuelles » sont plus difficiles à réaliser surtout avec peu de moyens financiers (le temps des pompons étant révolu !)</li></ul>	